

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Mise en œuvre d'un plan énergétique communal, tout de suite !

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Une déferlante verte s'abat sur la Planète ! Ce mouvement sans précédent doit se transformer immédiatement par des actes concrets et non plus se cantonner à des slogans, brandis au fil des manifestations ou largement diffusés par des partis politiques. Il convient que chaque collectivité publique prenne une fois pour toutes ses responsabilités et participe activement à l'effort visant à diminuer les émanations de CO² sur la Planète, par la mise en œuvre d'un plan énergétique qui utiliserait toutes les technologies existantes permettant d'atteindre ce but. Ces dispositions devront impérativement être accompagnées d'explications claires et exhaustives pour la population, par rapport aux conséquences sur la vie au quotidien de chacun et sur le plan financier.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif à :

- 1 remplacer l'ensemble des éclairages publics communaux par des éclairages à LED ;
- 2 équiper tous les nouveaux bâtiments, ainsi que les bâtiments publics existants, de capteurs solaires thermiques, photovoltaïques ou autres, afin de les rendre autonomes sur le plan énergétique ;
- 3 tenir compte de l'énergie grise consommée par chaque technologie mise en œuvre et en évaluer l'impact environnemental ;
- 4 faire un rapport semestriel, à l'attention de la population, sur l'avancée de la mise en œuvre du plan énergétique retenu ;
- 5 prévoir au prochain budget, mais au plus tard dans celui de 2020, le montant nécessaire à consacrer à ce plan énergétique et en prévoir le financement ;
- 6 lever toute opposition qui viendrait faire obstacle à la réalisation des projets nécessaires au sauvetage de la Planète.

Ana Roch	François Ambrosio	Stéphane Valente
Serge Burnier	Michel Renaud	Daniel Noël

Conseillers municipaux

Vernier, le 1^{er} avril 2019